



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 28 mars 2023]

Date de la convocation

22 mars 2023

Date de mise en ligne

30 mars 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, : Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Martine MOSTARDI,

Absents : Dominique BOYER

N° 033/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Abrogation et remplacement de la délibération relative à la désignation du correspondant défense

Comme suite à la démission de Monsieur Philippe ISSARD de ses fonctions de conseiller municipal, Madame le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner le nouveau correspondant défense de la Ville de Gaillac.

Madame le maire propose aux conseillers d'approuver la désignation de Monsieur **David Amalric** en tant que nouveau correspondant défense de la commune de Gaillac

VOTE : UNE ABSTENTION

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

DESIGNE Monsieur David Amalric correspondant défense de la commune de Gaillac,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 29 mars 2023